

UNEF Paris IV
18 rue de la Sorbonne
75 005 Paris
Tel : 01 40 46 32 27

Paris, le 12 avril 1997

Salut,

Le 07 avril s'est tenu à la Sorbonne le congrès d'AGE de l'UNEF Paris IV. Celui-ci avait pour but de préparer au mieux le congrès national de notre syndicat qui se tiendra à Toulouse du 1er au 4 mai.

Un quinzaine d'entre nous ont pu participer à cette réunion dont le déroulement s'est organisé en deux grandes parties.

Tout d'abord, une discussion sur notre activité locale. Différents points ont été abordés : rapport d'activité de l'ancien bureau, discussion sur les carences d'activité passées, point sur les campagnes en cours... De plus, deux axes d'action ont été définis pour les prochaines semaines : travail d'information et de mobilisation sur la réforme Bayrou; campagne de pétition sur la décision scandaleuse et unilatérale du président de l'université d'avancer de 15 jours tous les examens. Enfin, l'assemblée générale a réélu un nouveau bureau dont voici la composition :

Présidente :	Sophie METZNER	10 voix
Secrétaire:	Stéphanie MORICE	9 voix
Trésorier :	Philippe LIEUTAUD	10 voix
Membres :	Marie ALBANHAC	10 voix
	Sophie GROSJEAN	10 voix
	Emmanuel LYASSE	10 voix
	Karina GOUVEA	7 voix

Ensuite, notre discussion a porté sur le texte préparatoire au 78ème congrès de l'UNEF. Nous avons procédé aux amendements de celui-ci. La liste des amendements sera disponible au local à la rentrée. Elle résulte de discussions très riches sur tous les points (droit de tendance, indépendance syndicale, réflexion sur notre pratique du syndicalisme... par exemple).

Puis, nous avons élu les délégués chargés de nous représenter lors du congrès national. Ont été élus :

Marie ALBANHAC	10 voix	Stéphanie MORICE	10 voix
Florence ALLIZON	10 voix	Philippe LIEUTAUD	9 voix
Lionel BENHAROUS	10 voix	Loïc DAMIANI	8 voix
Dina HESHMAT	10 voix	Nicolas MARTIN	1 voix
Emmanuel LYASSE	10 voix	Thibaut ROBART	1 voix
Sophie METZNER	10 voix		

Notre délégation ne peut comporter que 10 membres. Si aucun désistement n'intervient, une prochaine réunion se chargera de désigner, entre les deux délégués ex-aequo, le dernier habilité à nous représenter.

Puis, est intervenu le débat concernant les mandats pour le congrès. Ceux-ci s'élèvent à 350 frs par délégué auxquels il faut ajouter 100 frs de transport. L'assemblée générale a décidé d'adopter les dispositions suivantes :

- pour le transport, l'AGE prend en charge 50 frs
- pour le mandat, l'AGE prend en charge 250 frs si l'adhérent a cotisé, 200 frs s'il ne l'a pas fait...

Enfin, ce congrès d'AGE avait pour but de formuler les propositions de Paris IV pour le Bureau National. Deux candidatures ont été présentées et avalisées :

Lionel BENHAROUS, 10 voix
Sophie METZNER, 9 voix

Il convient de noter que notre discussion n'a pu être complète puisque le second texte préparatoire au congrès national n'a pu nous parvenir à temps. Ainsi, le congrès d'AGE a décidé d'organiser une nouvelle

Assemblée Générale

le mercredi 23 avril à 16 h 00

Le lieu de cette réunion sera communiqué prochainement. En espérant te voir à cette occasion,

**Pour le bureau d'AGE,
Sophie METZNER,
présidente d'AGE**